



**Légende du P.S.M.V. BATTANT - QUAI VAUBAN**

- Périimètre du Secteur sauvegardé de Besançon
- Périimètre du PSMV Battant - Quai Vauban
- Immeuble, rempart, façade protégés au titre de la législation des MH
- ▨ Immeuble ou partie d'immeuble protégé au titre du PSMV à conserver et à restaurer
- ▩ Immeuble non protégé pouvant être conservé, amélioré ou remplacé
- (M) Modification à apporter aux immeubles protégés ou non protégés
- (E) Ecrêtement
- (S) Surélévation
- Emprise de construction imposée
- ▨ Immeuble dont la construction est imposée à l'emplacement d'immeuble à démolir
- Immeuble ou partie d'immeuble dont la démolition ou la modification peut être imposée à l'occasion d'opérations publiques ou privées
- ... Prescription architecturale particulière
- Alignement nouveau
- ... Marge de reculement
- ... Cheminement piéton public ou privé existant ou à créer
- ★ Décor intérieur ou extérieur protégé au titre de la législation des MH
- Espace boisé classé
- Espace protégé au titre de la législation des MH
- Plantation à réaliser
- ▨ Espace soumis à protection particulière
- (D) Dalles
- (P) Pavage
- (J) Jardin

**Ville de Besançon**  
 Pôles Services techniques, Urbanisme et Environnement  
 Département Urbanisme et Grands Projets Urbains  
 Direction Urbanisme, Projets et Planification

Site patrimonial remarquable de **BESANÇON**

**Plan de Sauvegarde et de Mise en Valeur BATTANT - QUAI VAUBAN**

Site patrimonial remarquable de Besançon  
 Créé par Arrêtés préfectoraux en date du 22 décembre 2015 et du 29 février 2016 portant fusion des secteurs sauvegardés Battant - Quai Vauban et Centre Ancien  
 PSMV Battant - Quai Vauban  
 Approuvé par Décret ministériel en date du 31 janvier 1992  
 Révision n°1 approuvée par Arrêté préfectoral en date du 24 mai 2011  
**Modification n°2 approuvée par Arrêté préfectoral en date du 22 septembre 2016**

